anne@abcci.fr www.abcci.fr

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL : M.A.C.

Public concerné

La formation **MAC SST** s'adresse à toute personne titulaire du certificat **SST** délivré par une entité habilitée : groupe de **4 à 10** personnes. (si le groupe compte plus de 10 personnes, la session est dédoublée et 2 formateurs sont nécessaires).

Prérequis : Toute personne titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée et souhaitant renouveler son Certificat.

Objectifs

- Remettre à jour ses connaissances et ses pratiques de SST
- Mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

Durée

- 7 heures dans les 24 mois suivant le cycle initial / Après le 1er recyclage SST, la périodicité des suivants est fixée à 24 mois.
- **7 h par jour/ 08h30-16h30** : 8h30-10h30 pause 15 min 10h45-12h30 / 12h30 pause déjeuner 1h / 13h30-15h30 pause 15 min 15h45-16h30

Moyens pédagogiques

La formation SST est essentiellement pratique, les explications du programme SST sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes. Tout le matériel nécessaire pour la formation SST est mis à disposition par le formateur : mannequins RCP adulte, enfant, nourrisson avec accessoires et matériels pour réalisation des simulations. Ces outils sont entretenus avec un matériel spécifiquement adapté. Gilet d'Heimlich pour réaliser des exercices de désobstruction des voies aériennes. Défibrillateur de formation avec accessoires, matériels de simulation, maquillage. Plan d'intervention + pictogrammes, Plan d'actions prévention + pictogrammes. *Dans un souci d'hygiène, les peaux de visage et les sacs d'insufflation sont individuels.*

Méthode /support pédagogique

Exposés interactifs, Démonstrations, Apprentissage des gestes, Mise en situation. / Supports apprenant : ED 4085 INRS version 6° édition Septembre 2024

Qualification formateur : Titulaire du certificat de "FORMATEUR SST" valide.

Évaluation des SST

Une nouvelle carte de Sauveteur-Secouriste du Travail est délivrée à chaque stagiaire qui a participé à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation continue favorable et d'une certification favorable.
Numéro d'Habilitation en tant qu'organisme de formation attribué par l'INRS : **1512126/2022/SST-01/O/14**

Lieu : En nos locaux (stage inter) – En nos locaux ou sur site client (stage intra)

Tarifs Inter : Nous consulter **Tarifs intra :** Nous consulter

L'inscription est réputée acquise lorsque la convention de stage est signée ou un acompte de 30% est reçu.

PSH (Personne en Situation de Handicap)

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter

Contenu de la formation

- Tour de table du vécu des stagiaires en matière de secourisme
- Révision des gestes de secourisme et d'urgence,
- Actualisation des connaissances (réglementation, programme…)
  - Protéger,
  - Examiner la victime,
  - Faire alerter ou alerter,
  - Secourir [*la victime saigne abondamment, la victime s'étouffe, la victime se plaint de malaise, la victime se plaint de brûlures, la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements, la victime se plaint d'une plaie qui ne* saigne pas abondamment, la victime ne répond pas mais elle respire, la victime ne répond pas et elle ne respire pas].
- Évaluation à partir d'accident du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST